

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 39/008/2006 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 159/06 (ASA 39/007/2006 du 7 juin 2006)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE RENVOIS FORCÉS

Nouveau sujet de préoccupation : PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

THAÏLANDE

Au moins 231 réfugiés laotiens appartenant à l'ethnie hmong

Londres, le 23 juin 2006

Les 231 réfugiés laotiens issus de l'ethnie hmong, parmi lesquels des femmes et des enfants, auraient été dispersés dans divers centres de détention de la police de la province de Phetchabun, et peut-être d'autres provinces voisines. Ce transfert est dû aux conditions de détention régnant dans la prison du district de Khao Kho, où la nourriture manque et les cellules sont surpeuplées. Amnesty International est inquiète pour la santé de ces personnes.

Les autorités sanitaires et des organisations non gouvernementales (ONG) ont été autorisées à fournir une assistance médicale à certains réfugiés, mais il semblerait que l'approvisionnement en nourriture ne soit ni systématique ni fiable pour toutes ces personnes.

Elles risquent toujours d'être renvoyées très prochainement de force au Laos, où elles pourraient être victimes de graves violations de leurs droits humains, notamment d'actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. Il y a environ deux semaines, Torphong Ampan, le gouverneur de la province de Phetchabun, aurait annoncé le renvoi des réfugiés au Laos *via* le poste frontière de la province de Loei. Son adjoint a confirmé ces propos en s'appuyant sur une politique du Conseil national de sécurité thaïlandais concernant l'expulsion des immigrés en situation irrégulière.

Quelque 6 000 Laotiens d'ethnie hmong vivent dans le camp de réfugiés improvisé de Huay Nam Khao, où ils ont commencé à affluer en 2004 afin de demander le statut de réfugiés. La plupart affirment avoir été persécutés parce qu'il étaient soupçonnés d'entretenir des liens avec des rebelles hmong impliqués dans un conflit avec l'armée du Laos. Les autorités thaïlandaises les considèrent comme des immigrés en situation « *irrégulière* » et le gouvernement du Laos a émis des doutes quant à leur nationalité laotienne.

La situation au camp se dégrade progressivement ; de plus en plus de réfugiés tombent malades en raison du manque de nourriture. Les premiers cris d'alarme ont été poussés en mars, lorsque la police a mis en place un poste de contrôle visant à restreindre les mouvements des réfugiés, les privant par là même de la possibilité de chercher de la nourriture ou du bois de chauffage en dehors du camp.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé à l'idée qu'au moins 231 réfugiés laotiens d'ethnie hmong ne manquent de nourriture et qu'ils soient de plus en plus nombreux à tomber malades de ce fait ;
- rappelez aux autorités qu'elles sont tenues de garantir « *le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence* » (article 11-1 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) et de veiller à ce que « *[t]oute personne privée de sa liberté [soit] traitée avec humanité et avec le respect de la dignité inhérente à la personne humaine* » (article 10-1 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques) ;
- exhortez les autorités thaïlandaises à ne pas renvoyer ces personnes de force au Laos, où elles risqueraient d'être victimes de graves violations de leurs droits humains, notamment d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements ;
- rappelez aux autorités qu'elles sont tenues, en vertu du droit international, de ne pas renvoyer de personnes dans un pays où elles risqueraient d'être victimes de graves violations de leurs droits humains.

APPELS À :

Premier ministre :
Thaksin Shinawatra
Prime Minister
Government House
Pitsanulok Road, Dusit District
Bangkok 10300
Thaïlande

Fax : + 66 2 282 8631

Formule d'appel : *Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,*

Ministre de l'Intérieur :
Kongsak Wantana
Minister of Interior
Ministry of Interior
Atsadang Road
Bangkok 10200
Thaïlande

Fax : + 66 2 226 4371

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Gouverneur de la province de Phetchabun :
Torphong Ampan
Governor
Phetchabun Province
Thaïlande

Fax : + 66 5 671 3173

Formule d'appel : *Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,*

Responsable de la police pour la province de Phetchabun :
Cherdchai Pavaro-pas
Provincial Police chief
Phetchabun Province
Thaïlande

Formule d'appel : *Dear Major-General, / Monsieur,*

COPIES À :

Commissaire général :
Kovit Wattana
Commissioner General
Royal Thai Police
Rama I
Patumwan
Bangkok 10330, Thaïlande

Fax : +66 2 251 5956

Formule d'appel : *Dear Commissioner General, / Monsieur le Commissaire général,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Thaïlande dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 4 AOÛT 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*